

Communiqué de presse

Travaux d'amélioration de l'accès à la déchèterie de Seloncourt

Fermeture du site du 23 mars au 2 avril 2026

20 mars 2026



Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'accès aux déchèteries du Pays de Montbéliard et afin de fluidifier la circulation aux abords du site, Pays de Montbéliard Agglomération engage des travaux à la déchèterie de Seloncourt. Ces aménagements visent à renforcer la sécurité des usagers et à améliorer l'accueil sur ce site particulièrement fréquenté.

Pays de Montbéliard Agglomération informe les usagers que la déchèterie de Seloncourt sera fermée du lundi 23 mars au jeudi 2 avril 2026 inclus, afin de permettre la réalisation de travaux d'amélioration des conditions d'accès au site.

La déchèterie de Seloncourt est la plus fréquentée de l'agglomération, avec plus de 600 passages par jour en 2025, témoignant d'une pratique assidue du tri par les habitants du secteur. Cette forte fréquentation générerait toutefois des files d'attente importantes à l'entrée du site et sur la route départementale, posant des enjeux de sécurité routière et d'accessibilité pour les riverains.

Afin d'améliorer la fluidité de circulation et la sécurité des usagers, PMA, en partenariat avec la ville de Seloncourt, va procéder à l'élargissement de la rue du Bas de Boutonneret. Une voie centrale supplémentaire sera créée pour permettre aux véhicules d'accéder à la déchèterie en toute sécurité et hors du flux de circulation.

Lors de la réouverture du site le vendredi 3 avril, les travaux ne seront pas totalement achevés. Un plan de circulation temporaire sera mis en place jusqu'à la finalisation du chantier.

Les usagers sont invités à reporter leurs apports ou à se rendre dans les déchèteries les plus proches : celles de Voujeaucourt (mêmes horaires que Seloncourt) et de Pont-de-Roide-Vermondans (fermée le lundi matin et le mardi).

Ces sites pourraient connaître une fréquentation plus importante qu'à l'habitude. Il est donc recommandé de privilégier les périodes creuses (notamment le matin en semaine), de respecter les consignes des agents et de faire preuve de patience et de civisme.

Il est rappelé que l'abandon de déchets sur l'espace public ou dans la nature est strictement interdit et passible d'amende.

Contact presse

ingrid.robillard@agglo-montbeliard.fr



Ingrid ROBILLARD
Chargée des relations presse et de la communication
audiovisuelle
Direction de la Communication
Tél. 03.81.31.89.12 - 07.87.45.32.24
8 avenue des Alliés - BP 98407
25208 Montbéliard Cedex

